

INSCRIPTION A L'ECOLE OBLIGATOIRE - ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Les enfants nés entre le 1^{er} août 2021 et le 31 juillet 2022 seront admis en première année primaire pour l'année scolaire 2026-2027.

Les inscriptions des futurs élèves de l'Etablissement primaire de Morges Est sont ouvertes dès le mois de décembre 2025. Un courrier est adressé aux parents concernés.

Si vous ne recevez pas celui-ci, nous vous prions de vous annoncer auprès de notre direction (021 557 95 15) d'ici au 19 décembre 2025.

Art. 57 de la LEO :
La scolarité obligatoire commence à l'âge de 4 ans révolus au 31 juillet.

**Etablissement primaire
de Morges Est**

Morges, le 12 décembre 2025